

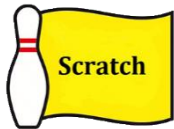


1st
**ESCAPE
FACTORY
OPEN**

**Scratch Handicap
du 14 au 15 mai 2022**



Graph DMO



1. Introduction

Ce tournoi **scratch handicap 70%** est ouvert à tous les licencié(e)sen règle avec la FFBSQ et aux 3 premières nations inscrites.

Il aura lieu les 14 et 15 mai 2022 et se déroulera au bowling Escape Factory de Moussy le Neuf (77)

Seuls les licenciés de la FFBSQ se verront attribuer un handicap.

Le règlement sportif international sera retenu pour le déroulement de la compétition. Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool pendant et entre les parties durant la compétition.

Le BC F300 est le club organisateur du tournoi, les directeurs du tournoi sont Gaëtan Mouveroux et Joël Rost.

2. Éliminatoires

Chaque joueur(se) effectuera 8 parties en quatre séries consécutives de 2 lignes, décalage de 5 pistes vers la droite pour les pistes paires et 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires.

Classement scratch : durant toute la compétition, il sera attribué un bonus de 6 quilles par partie pour les femmes.

Classement handicap : Les joueurs qualifiés pour la finale handicap seront les joueurs aux premières places du classement handicap des éliminatoires non qualifiés en finale scratch.

3. Finales

A l'issue des éliminatoires, 4 classements seront établis :

1. Les 10 premiers joueurs scratch seront qualifiés pour la Grande Finale Scratch.
2. Les 10 premiers joueurs handicap (hormis les 10 joueurs scratch déjà qualifiés pour la grande finale) seront qualifiés pour la Grande Finale Handicap.
3. Les 10 joueurs suivant au classement scratch (hormis les 20 joueurs déjà qualifiés pour les 2 grandes finales) seront qualifiés pour la Petite Finale Scratch.
4. Les 10 joueurs suivant au classement handicap (hormis les 30 joueurs déjà qualifiés) seront qualifiés pour la Petite Finale Handicap.

Chaque finale s'effectuera en round robin de 9 matchs en conservant 60% des quilles des qualifications. 30 quilles de bonification pour une victoire, 15 en cas d'égalité.

4. Égalités

Qualifications : En cas d'égalité dans le classement scratch, les joueurs seront départagés par la meilleure dernière ligne scratch (bonus compris) ou l'avant dernière en cas de nouvelle égalité et ainsi de suite. En cas d'égalité dans le classement handicap, les joueurs seront départagés par le plus petit handicap de la dernière ligne.

Finales : le vainqueur de la confrontation entre les deux joueurs sera retenu (bonus ou handicap compris). En cas de nouvelle égalité, le total quille scratch pour les finales scratch ou le total quille handicap pour les finales handicap, hors bonification des matchs, sera retenu.

5. Litiges

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés sans appel par les directeurs de la compétition.

6. Horaires

Qualifications :

Squad 1	Samedi	9h	40 places
Squad 2	Samedi	13h30	40 places
Squad 3	Samedi	17h30	40 places
Squad 4	Dimanche	09h00	40 places

Finales :

Finales Scratch	Dimanche	13h30
Finales Handicap	Dimanche	13h30

7. Indemnités de déplacement

<i>Grande finale Scratch</i>		<i>Grande finale Handicap</i>	
1	1 000 €	1	600 €
2	800 €	2	450 €
3	600 €	3	300 €
4	400 €	4	200 €
5	300 €	5	180 €
6	250 €	6	160 €
7	200 €	7	150 €
8	180 €	8	150 €
9	170 €	9	150 €
10	160 €	10	150 €
	4 060 €		2 490 €
<i>Petite finale Scratch</i>		<i>Petite finale Handicap</i>	
1	150 €	1	150 €
2	140 €	2	140 €
3	130 €	3	130 €
4	120 €	4	120 €
5	110 €	5	110 €
6	100 €	6	100 €
7	95 €	7	95 €
8	91 €	8	91 €
9	90 €	9	90 €
10	90 €	10	90 €
	1 116 €		1 116 €

Total des indemnités : 8 782 €

8. Bilan financier

BUDGET					
<i>Dépenses</i>			<i>Recettes</i>		
Parties	1320 X 3,20 €	4 224 €	Entrées	120 X 95	14 250 €
Organisation		720 €			
Arbitrage		180 €			
Indemnités		8 782 €			
Inscription calendrier		344 €			
Total		14250 €	Total		14 250 €

9. Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 03 février 2022 pour tous les joueurs.

Le montant de l'engagement est de 95€, quel que soit le squad.

Les joueurs extérieurs (+300km) sont prioritaires pour les squads 3 et 4 (jusqu'à 1 mois avant le début du tournoi).

Les inscriptions ne seront considérées comme définitives qu'après réception du chèque du montant total de l'engagement.

Si le règlement n'est pas reçu dans un délai de trois semaines à compter de l'inscription, cette dernière sera annulée.

ORDRE DES CHEQUES : BC F 300.

Les chèques sont à envoyer à l'adresse suivante :

M. Rost Joël
21 rue de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

Les inscriptions se feront :

- Par e-mail à l'adresse gaetan.mouveroux@escapefactory.fr
- Ou par téléphone au 07 67 61 93 37 (demander Gaëtan)

Les préinscriptions sur les réseaux sociaux seront également prises en compte mais elles devront être confirmées par e-mail dans la semaine qui suit.

Informations complémentaires :

Bowling Escape Factory,
situé sur le parking de l'Intermarché
Route de Vémars,
77260 Moussy Le Neuf
GPS : [49.063474,2.595594](https://www.google.com/maps/place/49.063474,2.595594)



PARKING ESCAPE FACTORY

**PARKINGS RÉSERVÉS POUR
LES JOUEURS / JOUEUSES DE BOWLING**

BALLPARK

PARKING

ESCAPE FACTORY

MERCI D'UTILISER EN PRIORITÉ

**LE PARKING N° 1
POUR STATIONNER LE TEMPS
DE LA COMPÉTITION
PUIS LE PARKING N°2
ET ENSUITE LE PARKING N° 3**

**IL EST IMPORTANT DE LAISSER LIBRE LES
PLACES DEVANT L'INTERMARCHÉ**